



Assemblée Générale Section Céréalière



Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale de la Section céréalière le :

Mercredi 8 Février 2023 à 14h à Chalon sur Saône

salle de la Coopérative Bourgogne du Sud—Entrée n.3—Rue des frères lumières

Inondations, sécheresses, les années se succèdent et les aléas climatiques aussi. La profession agricole doit faire face de plus en plus souvent à des événements climatiques forts, et la réglementation vient parfois limiter la mise en œuvre de solutions. Nous vous proposons de venir participer à notre temps d'échanges autour de la problématique de la gestion de l'eau.

A l'ordre du jour :

- Élections des représentants de la section céréalière
- **Irrigation, quelles contraintes pour 2023 ?**
 - ✓ Présentation du nouvel arrêté cadre sécheresse
 - ✓ Présentation des aides pour faire face à l'augmentation du coût de l'énergie
- **Nouvelle Charte Zones humides**
présenté par Bertrand DURY - responsable du pôle Environnement à la Chambre d'Agriculture 71
- **Gestion des inondations**

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette Assemblée Générale,

Christian BAJARD
Président FDSEA 71

Benoit REGNAULT
Président de la Section céréalière

FDSEA 71

Maison de l'Agriculture - 59 rue du 19 Mars 1962 - 71010 MACON
03.85.29.55.30 - fdsea71@fdsea71.fr